



Annexe 3
championnats féminin

Règlements des Compétitions du District de Football de Seine-Maritime 2024/2025- Annexe 2

CHAMPIONNATS U18

Organisation :

Ces compétitions sont organisées en 2 niveaux constitués de :

- D1 : 3 groupes de 9 et 10 équipes
- D2 : 7 groupes de 9 et 10 équipes

Titre et Challenge :

Le vainqueur de chaque groupe reçoit un objet d'art offert par le District de Football de Seine-Maritime.

Système de l'épreuve :

Les clubs se rencontrent en deux phases par matchs « aller simple ».

Le classement est établi conformément aux règles définies à l'Article 6 « Dispositions applicables pour le classement et le départage des équipes » aux Règlements des Compétitions du D.F.S.M.

En cas de match perdu par pénalité, les dispositions de l'article 5 des Règlements des Compétitions du D.F.S.M. sont applicables.

Les modalités d'accessions et de descentes à l'issue des deux phases sont définies dans le « Règlement des Accessions & Descentes des Championnats *U18-U15-U13* Saison 2024/2025

Durée des rencontres :

Un match dure 90 minutes, 2 périodes de 45 minutes entrecoupées d'une pause de 15 minutes.

Conditions de participation :

Le championnat est ouvert aux joueurs titulaires de licences U18, U17 et U16 dument validées et enregistrées.

La participation de joueurs titulaires de licences U15 n'est pas autorisée.

Les règles de participation sont celles prescrites au travers des règlements des compétitions du DFSM.



CHAMPIONNATS U15

Organisation :

Ces compétitions sont organisées en 2 niveaux constitués de :

- D1 : 3 groupes de 10 et 11 équipes
- D2 : 9 groupes de 10 à 12 équipes

Titre et Challenge :

Le vainqueur de chaque groupe reçoit un objet d'art offert par le District de Football de Seine-Maritime.

Système de l'épreuve :

Les clubs se rencontrent en deux phases par matchs « aller simple ».

Le classement est établi conformément aux règles définies à l'Article 6 « Dispositions applicables pour le classement et le départage des équipes » aux Règlements des Compétitions du D.F.S.M.

En cas de match perdu par pénalité, les dispositions de l'article 5 des Règlements des Compétitions du D.F.S.M. sont applicables.

Les modalités d'accessions et de descentes à l'issue des deux phases sont définies dans le « Règlement des Accessions & Descentes des Championnats *U18-U15-U13* Saison 2024/2025

Durée des rencontres :

Un match dure 80 minutes, deux périodes de 40 minutes entrecoupées d'une pause de 15 minutes.

Conditions de participation :

Le championnat est ouvert aux joueurs titulaires d'une licence U15 et U14 dument validées et enregistrées.

Peuvent également y participer :

- Les joueurs titulaires d'une licence U13 bénéficiant d'un sur classement répondant aux prescriptions de l'article 72.1 des RG, sont autorisés à participer dans la limite de 3 joueurs conformément aux dispositions des articles 73 et 168 des Règlements Généraux de la L.F.N.,
- Les joueuses répondant aux dispositions définies à l'article 155.1* des RG de la LFN.
Les règles de participation sont celles prescrites au travers des règlements des compétitions du DFSM.

* Les joueuses U6 F à U 15 F peuvent évoluer dans les compétitions masculines :

- De leur catégorie d'âge,
- De la catégorie d'âge immédiatement inférieure à la leur mais uniquement dans les compétitions de Ligue et de District.

En outre, les joueuses U16 F peuvent évoluer dans les compétitions masculines U15.



CHAMPIONNATS U13

Organisation :

Ces compétitions sont organisées suite à la phase de brassage en 4 niveaux constitués de :

- D1 : 2 groupes de 8 à 10 équipes
- D2 : 5 groupes de 8 à 10 équipes
- D3 : 8 groupes de 8 à 10 équipes
- D4 : 21 groupes de 7 à 10 équipes

Titre et Challenge :

Le vainqueur de chaque groupe reçoit un objet d'art offert par le District de Football de Seine-Maritime.

Système de l'épreuve :

Les clubs se rencontrent en deux phases par matchs « aller simple ».

Le classement est établi conformément aux règles définies à l'Article 6 « Dispositions applicables pour le classement et le départage des équipes » aux Règlements des Compétitions du D.F.S.M.

En cas de match perdu par pénalité, les dispositions de l'article 5 des Règlements des Compétitions du D.F.S.M. sont applicables.

Les modalités d'accessions et de descentes à l'issue des deux phases sont définies dans le « Règlement des Accessions & Descentes des Championnats *U18-U15-U13* Saison 2023/2024

Durée des rencontres :

Un match dure 60 minutes, deux périodes de 30 minutes entrecoupées d'une pause de 15 minutes.

Conditions de participation :

Le championnat est ouvert aux joueurs titulaires d'une licence U13 et U12 dûment validées et enregistrées.

Peuvent également y participer :

- Les joueurs titulaires d'une licence U11 bénéficiant d'un sur classement répondant aux prescriptions de l'article 72.1 des RG, sont autorisés à participer dans la limite de 3 joueurs, conformément aux dispositions des articles 73 et 168 des Règlements Généraux de la L.F.N.,
- Les joueuses répondant aux dispositions définies à l'article 155.1 des RG de la LFN.

Les règles de participation sont celles prescrites au travers des règlements des compétitions du DFSM.

CRITERIUM U15 à 8

Organisation :



Cette compétition est organisée en un niveau sur la deuxième phase, regroupant les équipes en deux groupes constitués en fonction de leur implantation géographique :

1ère phase :

- 3 groupes de 3 à 6 équipes

Système de l'épreuve :

Les équipes se rencontrent par matchs « aller simple » ou par matchs « aller et retour » suivant le nombre équipe sur la phase.

Les équipes suivantes forment 3 groupes en fonction de leur implantation géographique, sauf demande du club.

Une seule équipe par club peut participer au critérium.

Le classement est établi conformément aux règles définies à l'Article 6 « Dispositions applicables pour le classement et le départage des équipes » aux Règlements des Compétitions du D.F.S.M.

En cas de match perdu par pénalité, les dispositions de l'article 5 des Règlements des Compétitions du D.F.S.M. sont applicables.

Durée des rencontres :

Un match dure 80 minutes, deux périodes de 40 minutes entrecoupées d'une pause de 15 minutes.

Conditions de participation :

Le championnat est ouvert aux joueurs titulaires d'une licence U15 et U14 dûment validées et enregistrées.

Peuvent également y participer :

- Les joueurs titulaires d'une licence U13 bénéficiant d'un sur classement répondant aux prescriptions de l'article 72.1 des RG, sont autorisés à participer dans la limite de 3 joueurs conformément aux dispositions des articles 73 et 168 des Règlements Généraux de la L.F.N.,
- Les joueuses répondant aux dispositions définies à l'article 155.1* des RG de la LFN.
Les règles de participation sont celles prescrites au travers des règlements des compétitions du DFSM.

* Les joueuses U6 F à U 15 F peuvent évoluer dans les compétitions masculines :

- De leur catégorie d'âge,
- De la catégorie d'âge immédiatement inférieure à la leur mais uniquement dans les compétitions de Ligue et de District.

En outre, les joueuses U16 F peuvent évoluer dans les compétitions masculines U15.
